



Municipalité de *Saint-Ludger*

In

N° 179 – Le 7 août 2019

# Offre d'emploi

## Conciergerie OTJ

La Municipalité de Saint-Ludger est présentement à la recherche d'une personne qui désire prendre en charge la conciergerie de l'OTJ de Saint-Ludger (134, rue Dallaire).

### VOS TÂCHES :

Cet emploi consiste principalement à effectuer l'entretien ménager et le nettoyage en veillant à la propreté des lieux afin de les maintenir en bon état, plus spécifiquement, vos responsabilités seront :

- Nettoyer les planchers de la petite et grande salle, les salles de bain et la cuisine ;
- Vider les poubelles ;
- Nettoyer le terrain lorsque requis ;
- Préparation des terrains de tennis et volley-ball (installation des filets)
- Lavage annuel des murs (intérieur et extérieur), des vitres, de la fan dans la cuisine, des filtres des airs conditionnés ;
- Faire l'inventaire annuel du bâtiment ;
- Procéder au déneigement des galeries et sorties de secours ;
- Décaper et cirer, une fois par année, le plancher de la petite salle à l'aide des équipements adéquats ;
- Effectuer les réparations mineures ;
- Toute autre tâche pouvant découler de la conciergerie.



### VOTRE PROFIL ET VOS COMPÉTENCES :

- Être flexible au niveau des horaires (disponible de soir et la fin de semaine selon la location des salles) ;
- Être dynamique, polyvalent, minutieux, fiable, sérieux et autonome ;
- Connaissance du domaine de l'entretien ménager, un atout.

Vous êtes intéressé par l'emploi ? Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae ou communiquer avec la directrice générale au 819 548-5408, poste 2. **Vous avez jusqu'au 22 août 2019 à midi pour transmettre votre candidature.**



## Plantes à donner



Les aménagements paysagers de la municipalité demandent de plus en plus de temps pour leurs entretiens dus à leur grosseur. C'est pourquoi le Conseil municipal a décidé de diminuer la grosseur d'un de ses aménagements.

La Municipalité procédera prochainement à la réorganisation de son aménagement paysager situé à l'intersection de la Route 204 et de la rue Principale (endroit où l'on retrouve la pancarte « Bienvenue à Saint-Ludger »). Pour ce faire, elle doit se débarrasser de plusieurs plantes.



Pour les intéressés, vous avez jusqu'au 14 août 2019 pour aller vous chercher des plantes. Suite à cette date, tout sera arraché afin de procéder au nouvel aménagement.

Merci !

---

## Bris des chemins municipaux

En zone rurale, lors de fortes pluies, plusieurs cours se déversent sur les chemins municipaux provoquant ainsi des bris qui nous obligent à procéder à leur réparation.



Nous demandons votre collaboration afin de vérifier si cette problématique arrive chez vous. Si tel est le cas, nous vous demandons de procéder aux travaux nécessaires afin que l'eau qui s'écoule de votre cour soit dirigée vers les fossés.

**N'oubliez pas que vous pourriez être tenu responsable des dégâts causés aux infrastructures municipales.**

Merci de votre compréhension et collaboration.

*merci!*